



DÉPARTEMENT DU RHÔNE
Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
jeudi 6 octobre 2016 – 20h

Absente excusée : Nadine PASQUET pouvoir donné à Guy JOYET
Agnès Roux est nommée secrétaire de séance.

1. Approbation et signature du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 septembre 2016 : il est adopté à l'unanimité.

Délibérations adoptées à l'unanimité pour :

2. – Accepter un échange de terrains de 1m² avec M et Mme CHATRY – GARCIA « Route de la Gare ». Les frais de notaires et d'arpentage seront à la charge de la commune.
3. – Renouveler la convention de fourrière avec la SPA de Lyon pour l'année 2017 ; cette convention permet à la commune de pouvoir conduire des chiens errants ou en divagation à la fourrière. Le coût est de 0.30€ par an et par habitant.

Rapport d'activité de la Communauté de Communes d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien :

4. Le rapport d'activité 2015 de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien est présenté au Conseil. Ce document est disponible et consultable en Mairie.

Syndicat de Rivière Brévenne Turdine :

5. Prélèvement d'eau dans la Turdine pour la construction d'un ouvrage de ralentissement dynamique :
Le Conseil Municipal est informé que l'entreprise VINCI construction a sollicité une autorisation pour prélever de l'eau dans la Turdine pour la réalisation des travaux de construction d'un ouvrage de ralentissement dynamique pour le compte du Syndicat de Rivière Brévenne Turdine.

6. **Compte rendu des commissions :**

Bâtiments : A la demande de la Préfecture un planning doit être fourni pour la mise en accessibilité de tous les bâtiments communaux. Pour la salle des fêtes et la salle polyvalente, la commune a missionné un bureau de contrôle pour évaluer les travaux nécessaires à la mise en conformité.

Des travaux sont à prévoir pour la salle polyvalente (estimatif d'environ 40 000€) : les travaux sont réalisables et devront être chiffrés précisément. L'investissement sera prévu sur le budget 2017.

En ce qui concerne la Salle des Fêtes un estimatif de 85000€ est évalué pour sa mise en conformité pour l'accessibilité.

Une décision devra être prise pour le devenir de cette salle vu sa vétusté et sa localisation. Une demande de dérogation annuelle sera demandée à la préfecture pour continuer à utiliser cette salle. Les travaux à réaliser sont bloqués.

Bibliothèque Jean FERLIN : le maire rappelle que l'inauguration de la bibliothèque aura lieu le samedi 5 novembre 2016 à 11h30 en présence des financeurs du projet et de la famille FERLIN.

Communication et Associations : Tennis Club : Florence VIAL fait le compte-rendu de 2 assemblées générales :

-Tennis Club qui compte 150 adhérents. L'association remercie la municipalité pour la mise à disposition d'une salle (partagée avec le Basket). Une demande est faite pour l'installation d'un filet le long du Groupe Scolaire pour éviter la perte des balles.

- Football Club : l'association compte 130 licenciés et remercie la commune pour les travaux qui ont été faits sur le stade. Cette année organisation d'un loto en décembre.

Géraldine CHEVRET informe le conseil que la cérémonie du 11 novembre aura lieu le vendredi 11 novembre à 11h avec dépôt de gerbe et vin d'honneur.

-Bibliothèque Jean FERLIN : Michel PERRIN précise que la nouvelle bibliothèque a ouvert ses portes le 10 septembre, les Amis de la Lecture comptent 150 adhérents et 20 bénévoles. Un retour très positif est fait de l'utilisation des locaux et de l'augmentation de la fréquentation du service.

Une animation sur le thé aura lieu le 15 octobre.

- Géraldine CHEVRET informe le conseil qu'un nouveau bureau du Club des Jeunes est mis en place : le président est Etienne BRETONNIER.

Elle précise que le bulletin municipal est en cours d'élaboration et rappelle que les articles doivent lui parvenir le plus rapidement possible. Après consultation de plusieurs imprimeurs, elle propose de retenir l'imprimerie la moins disante pour l'impression de 900 bulletins : accord du conseil.

Elle annonce les manifestations à venir.

Ordures Ménagères : Florence VIAL indique que la distribution des sacs poubelles a eu lieu le dimanche 2 octobre. Le nombre de sacs a été limité par famille selon l'attribution initiale.

Commission Scolaires : Pascal GIRAUD précise les Projets d'Accueil Individualisés (PAI) pour les maternelles ne sont plus gérés par le Département (services PMI) mais par les médecins scolaires.

-Un exercice anti-intrusion a été réalisé au Groupe Scolaire : essai satisfaisant avec des points à améliorer encore. Une issue de secours sera créée « Rue du Lavoir ».

-Une réunion avec les Centres Sociaux a eu lieu : 100 enfants participent à ces activités. La communication avec les familles doit être poursuivie : site internet, affichage...

Cantine : la cuisinière Madame THERON devrait reprendre son poste après les vacances de Toussaint suite à un arrêt maladie.

Assainissement : Suite à des plaintes des riverains de la station d'épuration de la Maladière pour des problèmes d'odeurs, le syndicat d'assainissement a fait des travaux. Une rencontre sera prochainement organisée avec les riverains.

Commission Voirie : Jean-Michel COQUARD précise que des travaux « de point à temps » ont été fait sur les voiries communales et intercommunales.

-M André BONNET a été recruté 2 jours par semaine jusqu'au retour d'Eric DUCREUX.

- les travaux réalisés avec l'épaveuse sont en cours.

- Des aménagements ont été faits afin d'augmenter le nombre de stationnement parking des Ecoles à proximité de l'Ecole Notre Dame des Roches.

- Les travaux d'aménagement du village se poursuivent sur « la Route de la Gare » et prochainement « Montée de l'Eglise ». Dans la mesure du possible une circulation alternée sera proposée pour les véhicules.

Les anciens pavés sont stockés et peuvent être mis à disposition des habitants sur demande par petites quantités.

7. Questions et informations diverses :

Guy JOYET informe le Conseil qu'une étude est en cours avec l'OPAC du Rhône pour l'aménagement de logements dans la zone Au « Route de La Gare ». A l'issue, une proposition financière sera faite par l'OPAC aux propriétaires du terrain.

Communauté de Communes d'agglomération de l'Ouest Rhodanien : Guy JOYET informe le Conseil que la COR a décidé de lancer une étude pour créer un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) uniquement à l'échelle de la COR. Aujourd'hui la COR fait partie du SCOT Beaujolais.

Fonds de ruralité : Guy JOYET précise que la Région va abonder au versement d'un fonds de ruralité aux communes de moins de 2000 habitants pour le financement de certains projets. Les Communes devront présenter un projet à la COR.

Compteurs Linky : ENEDIS (ex EDF) a fait une présentation à la COR des nouveaux compteurs Linky. Pour Saint Romain, le changement des compteurs est prévu pour 2018. Des informations complémentaires seront apportées par ENEDIS au Conseil Municipal.

Participation Citoyenne : le maire rappelle qu'une réunion d'information sera organisée le mercredi 9 novembre 2016 à 19h à la salle des Fêtes en présence de la Gendarmerie afin de présenter ce dispositif. Il est rappelé qu'il s'agit d'un dispositif de prévention qui permet de faire reculer le nombre de cambriolages. Le conseil incite les habitants à venir nombreux à cette rencontre citoyenne.

Dates des élections pour 2017 : les élections présidentielles auront lieu le 23 avril et le 7 mai 2017 et les élections législatives le 11 et 18 juin 2017.

Pascal GIRAUD précise que M et Mme BOUDIN ont ouvert des chambres d'hôtes sur la commune « Route des Vergers ».

Annonce des permis de construire et des déclarations de travaux.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, le jeudi 3 novembre 2016 à 20h.

La séance est levée à 22h.